

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS No. 2/18

Objet	Demande de crédit d'études pour les travaux du sous-sol du Centre Culturel et Sportif du Chêne
Opération proposée	Investissement
Réalisation	Dès acceptation par le CCA
Coût de l'opération	100'000.--
Financement	Par trésorerie et/ou emprunt aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal
Amortissement	Par un prélèvement au fonds de réserve « Entretien des bâtiments communaux » compte No. 9281.14
Planification de la dépense	N'apparaît pas sur le plan quinquennal 2018-2022

Le soussigné rapporteur a été invité par la commission à participer à ses 2 rencontres. Il a ainsi pu bénéficier des renseignements complémentaires apportés par Messieurs Michel Crottaz Municipal et Jean-Philippe Egger, Président de la CoGest 2015.

1. Préambule

Le crédit d'étude n'apparaît pas comme tel dans le plan quinquennal d'investissement, car il était initialement inclus dans le crédit d'ouvrage de Frs. 1'125'000.- ayant fait l'objet du préavis 7/17

2. Constat

Le rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 2/18 détaille parfaitement l'aspect financier du préavis. La CoFin l'en remercie, et n'a rien à y ajouter.

3. Remarque

La CoFin sera attentive à ce qu'il soit tenu compte de ces frais d'étude dans l'établissement de la demande de crédit d'investissement, lors du dépôt du nouveau préavis pour la rénovation des vestiaires et du sous-sol du Centre Culturel et Sportif du Chêne.

4. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, exprime un **avis favorable** à l'octroi d'un crédit de **Frs 100'000.- TTC** pour la réalisation de cette étude.

Aubonne, le 23 mai 2018

Le rapporteur : Daniel Blanchard